

ANNUAIRE du **COLLÈGE DE FRANCE** 2019 - 2020

Résumé des cours et travaux

120^e
année



COLLÈGE
DE FRANCE
—1530—

CIVILISATION MÉSOPOTAMIENNE

Dominique CHARPIN

Membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
professeur au Collège de France

Mots-clés : Mésopotamie, cunéiforme, paléo-babylonien

La série de cours « La Mésopotamie sous les successeurs de Hammu-rabi (suite) » est disponible, en audio et en vidéo, sur le site internet du Collège de France (<https://www.college-de-france.fr/site/dominique-charpin/course-2019-2020.htm>), ainsi que les quatre cours de la professeure invitée Eva Cancik-Kirschbaum sur le sujet de « Gilgamesh ou la domestication du temps en Mésopotamie » (<https://www.college-de-france.fr/site/dominique-charpin/guestlecturer-2019-2020.htm>).

ENSEIGNEMENT

COURS – LA MÉSOPOTAMIE SOUS LES SUCCESSEURS DE HAMMU-RABI (SUITE) ¹

Introduction

La série de cours débutée l'an dernier s'intitule « La Mésopotamie sous les successeurs de Hammu-rabi ». L'enquête avait porté en 2018-2019 sur le règne de son fils, Samsu-iluna ; nous l'avons prolongée en 2019-2020 avec l'étude de ce qu'on appelle « l'époque paléo-babylonienne tardive », c'est-à-dire le grand siècle

1. Les mots sumériens sont rendus en minuscules (gudu₄ dub-lá-mah), les mots akkadiens en italiques (*entum*), les idéogrammes dans les textes akkadiens en capitales romaines (A.AB.BA).

qui s'étend de la mort de Samsu-iluna en 1712, à la chute de la première dynastie de Babylone en 1595 av. J.-C. Cette période de 117 ans compte quatre règnes : celui d'Abi-ešuh a duré 28 ans, de 1711 à 1684 ; celui d'Ammi-ditana, 37 ans, de 1683 à 1647 ; celui d'Ammi-šaduqa, 21 ans, de 1646 à 1626, enfin celui de Samsu-ditana, 31 ans, de 1625 à 1595, selon la chronologie conventionnelle dite « moyenne ».

Cours 1 – Introduction

Dans le premier cours, on a commencé par étudier la façon dont l'époque paléo-babylonienne tardive a été traitée dans l'historiographie ; on a ensuite décrit les principales sources dont dispose l'historien, avant d'esquisser le cadre événementiel général de cette période.

L'histoire politique de la Mésopotamie telle qu'on la représente généralement a été marquée par plusieurs cycles de croissance et de déclin : on peut évoquer, au III^e millénaire, la chute d'Agadé qui clôtura l'aventure impériale inaugurée par le roi Sargon. Ou encore la chute d'Ur, qui mit un terme à la troisième dynastie d'Ur vers 2004. En ce qui concerne le II^e millénaire, la césure principale est constituée par la fin de la première dynastie de Babylone en 1595 avant J.-C. On ne peut pas dire que les chutes d'Akkad ou d'Ur ont été aussi marquantes que celle de Babylone vers 1600 : ce sont des péripéties politico-militaires, mais qui n'ont pas été suivies par une longue période dépourvue de témoignages écrits. En revanche, la chute de Babylone en 1595 a marqué une rupture. On s'interroge encore sur la chronologie absolue : la fin de la première dynastie de Babylone a-t-elle vraiment inauguré un âge obscur d'un siècle et demi, dont aucun texte écrit ne nous serait parvenu, comme le donne à penser la chronologie dite « moyenne » ? Ou bien la chronologie doit-elle être raccourcie, ce qui réduirait cette phase de silence des sources à un demi-siècle, comme l'avait proposé Hermann Gasche ? Il est encore trop tôt pour trancher le débat de façon sûre. Il demeure certain que la chute de Babylone marque une césure, qui n'est pas seulement due au hasard des découvertes, avant que les textes datés des rois kassites ne se multiplient. La découverte récente de quelques centaines de textes datés des premiers rois du Pays de la Mer, au XVI^e siècle, permet de nuancer la vision traditionnelle d'une rupture radicale : mais les grands sites comme Uruk, Ur, Larsa, Nippur et Isin n'ont pas livré de textes entre la deuxième moitié du XVIII^e siècle et le début du XIV^e siècle.

Quoi qu'il en soit de ces découpages, forcément arbitraires, c'est sans doute la première fois qu'on peut analyser dans le détail ce qui est généralement présenté comme une phase d'affaiblissement de la civilisation mésopotamienne. Une de nos tâches devait consister à établir si l'on peut démêler les causes internes des causes externes de la chute de Babylone. Mais la question est plus radicalement de définir si l'on a affaire à un déclin : il pourrait bien s'agir d'une vision téléologique, liée au fait que nous savons que la première dynastie de Babylone prit fin en 1595.

La date de départ de l'étude de l'historiographie a été fixée en 1958, parce que c'est l'année où F.R. Kraus fit paraître son livre sur l'édit d'Ammi-šaduqa, qui marqua vraiment un tournant. Pendant les années qui suivirent, il y eut essentiellement deux spécialistes des textes paléo-babyloniens tardifs : F.R. Kraus (1910-1991) et J.J. Finkelstein (1922-1974), dont les études se répondirent bien souvent les unes aux autres. On a exposé les débats qui m'ont opposé à N. Yoffee au début des années 1980. Les thèses plus récentes de R. Pientka et S. Richardson ont

ensuite été présentées, les travaux des épigraphistes de Tell ed-Dêr, K. Van Lerberghe et M. Tanret notamment, ayant été réservés pour plus tard.

Le bilan des sources effectué ensuite a distingué de manière classique entre les textes commémoratifs, les documents d'archives et finalement les textes littéraires et scolaires : la disproportion numérique entre ces types est considérable. La raréfaction des inscriptions commémoratives ne saurait être due au hasard, étant donné l'abondance des sources d'archives pour la même période. On pourrait interpréter la diminution de leur nombre comme le signe que la politique de grands travaux n'eut plus le même rythme qu'aux heures glorieuses de Hammu-rabi et de Samsu-iluna. Le comput du temps par dénomination des années pose un problème, puisque leur ordre chronologique n'est connu que si on possède des listes. Celles-ci ont heureusement été conservées pour les trois derniers rois ; pour le premier (Abi-ešuh), on a malheureusement de grosses lacunes qui rendent incertaine la reconstitution de Goetze en 1951, complétée par celle de Horsnell en 1999. Ce n'est cependant pas une raison pour faire commencer la période paléo-babylonienne tardive *après* le règne d'Abi-ešuh, comme l'a proposé S. Richardson : si les spécialistes de Mari avaient agi ainsi, jamais le règne de Zimri-Lim n'aurait pu être connu comme il l'est à présent... Les noms d'années des quatre derniers rois de la première dynastie suivent les thématiques habituelles : commémoration de constructions, religieuses ou civiles, travaux hydrauliques. La place des événements militaires y est réduite à la portion congrue, de sorte qu'il est impossible d'écrire une histoire politique un tant soit peu continue. Sur cette période de 116 années, seuls cinq noms d'années célèbrent des activités militaires. On ne doit donc pas être trompé par la titulature ronflante de ces rois, comme celle qui débute l'inscription commémorative de la muraille de Babylone par Ammi-ditana :

Je suis Ammi-ditana, roi fort, roi de Babylone, roi de la totalité, roi de Sumer et d'Akkad, roi de tout le pays amorrite ; je suis le descendant de Sumu-la-El, le fils du grand héros Abi-ešuh ; je suis le favori du dieu Enlil, le bien-aimé de la déesse [...]. (RIMA 4, p. 411 n° 1)

Cette titulature, héritée d'un passé glorieux, imite celle des inscriptions de Hammu-rabi rédigées à la fin de son règne ; elle cache tant bien que mal la diminution de la puissance des souverains de Babylone, conséquence directe du rétrécissement de leur royaume.

Pendant longtemps, les documents d'archives ont été surtout publiés dans les grandes séries des principaux musées : CT pour le British Museum, VS pour le musée de Berlin, TCL pour le Louvre, BE et PBS pour Philadelphie, etc. Il s'agissait dans tous les cas de volumes de copies, au mieux avec catalogue et index, mais qui ne formaient pratiquement jamais une unité circonscrite aux textes paléo-babyloniens tardifs. Avec la parution en 1972 de YOS 13, Finkelstein mettait d'un coup plus de 500 textes paléo-babyloniens tardifs, conservés à Yale, à la disposition de la communauté. Le bilan avait été fait par R. Pientka en 1998 : elle avait repéré 1 719 textes publiés, datés ou datables de la période paléo-babylonienne tardive. Grâce au projet « ARCHIBAB », on constate que s'y sont ajoutés depuis cette date 835 textes, soit un accroissement de près de 50 % en 20 ans ; et la grande majorité de ces documents est disponible sur cette base de données (www.archibab.fr). Cela donne un total d'un peu plus de 2 550 documents. On pourrait dire que c'est assez mince, puisque le seul règne de Samsu-iluna (38 ans) en a livré à peu près autant – mais sur un territoire beaucoup plus vaste. En outre, ces chiffres ne tiennent

compte que d'une partie des centaines de lettres déjà connues – leur chiffrage est plus délicat que celui des textes juridiques et comptables, puisque les lettres ne sont pratiquement jamais datées : il faut, pour les situer chronologiquement, combiner les approches paléographique, philologique et prosopographique. On a ensuite passé en revue les principaux sites d'où provient cette documentation : Babylone, les deux Sippar, Kiš, Dilbat et Harradum, auxquels s'ajoute désormais Dur-Abi-ešuh.

On a rapidement achevé ce tour d'horizon en évoquant les textes littéraires et scolaires : la difficulté des recherches les concernant est due au fait que trop peu de tablettes ont été retrouvées *in situ*.

La dernière partie du cours a esquissé à grands traits le peu que l'on sait des événements politiques de la période. On a commencé par remarquer que quatre rois en 115 ans, c'est peu, donc *a priori*, un signe de stabilité : sur le plan intérieur, il ne semble pas y avoir eu de révolte ou d'usurpation. Sur le plan extérieur, les tentatives de reconquête des territoires perdus sous Samsu-iluna semblent avoir échoué : la Babylonie se retrouva donc plus ou moins dans les frontières qui étaient les siennes au début du règne de Hammu-rabi. Il est donc très frappant de constater le décalage entre la réalité et les représentations, comme en témoigne cet extrait d'un hymne à la déesse Ištar intercédant pour le roi Ammi-ditana :

Par son ordre, elle a soumis les quatre régions à ses pieds. L'ensemble de toutes les contrées habitées, elle a attelé à son joug.

L'auteur de ce texte connaissait manifestement bien les formules à employer dans ce genre de contexte – mais il ne se souciait guère de la réalité géopolitique du moment...

Cours 2 – Les débuts de la période

Le deuxième cours a été dévolu aux deux premiers règnes de la période, celui d'Abi-ešuh, qui dura 28 ans (entre 1711 et 1684) puis celui d'Ammi-ditana, qui occupa le trône 37 ans (de 1683 à 1647). Ce laps de temps de 65 ans représente légèrement plus de la moitié de l'époque paléo-babylonienne tardive et nous le connaissons de mieux en mieux, notamment grâce aux textes récemment publiés.

Sur l'histoire d'Abi-ešuh avant qu'il accède au trône, nous ne possédons aucune information. Nous ne savons rien des circonstances du décès de Samsu-iluna : il est toutefois certain qu'il n'était pas jeune lorsqu'il mourut, puisqu'il avait occupé le trône pendant 37 ans (et son père Hammu-rabi pendant 43 ans). Une difficulté majeure concerne la chronologie de ce règne. Nous ne disposons en effet pas de la liste des noms d'années d'Abi-ešuh ; seule une tablette a gardé quelques restes, qui donnent la séquence des cinq premières années. C'est donc par l'étude des documents datés qu'on peut essayer de reconstituer l'ordre des autres formules. Une difficulté supplémentaire vient du fait que ces noms d'années étaient très longs. Dans la pratique, les scribes abrégeaient les formules, mais pas toujours de la même manière : on possède donc des libellés différents qui correspondent en réalité à un seul nom d'année. La plus grande partie des documents d'archives provient de Sippar, sans qu'on puisse toujours distinguer entre les tablettes qui proviennent d'Abu Habba, soit Sippar-Yahrurum, et celles originaires de Tell ed-Der, soit Sippar-Amnanum, distante de 6 km. On trouve notamment des lettres du roi adressées aux autorités de ces villes jumelles. Dans l'état actuel des publications, Abi-ešuh est le deuxième roi de la première dynastie de Babylone pour le nombre de lettres écrites,

22 au total ; on est certes loin des 229 lettres de Hammu-rabi, mais c'est plus que Samsu-iluna pour lequel on ne dispose que de 18 lettres. Aux tablettes des deux Sippar s'ajoutent celles qui proviennent de Dilbat et de Kiš. Non loin de cette dernière, une petite localité nommée Šupur-Šubula a livré à des fouilleurs clandestins 54 tablettes, dont la majorité forme les archives d'Ubarum, qui fut soldat sous Abi-ešuh. Il faut enfin mentionner les tablettes provenant de Dur-Abi-ešuh. Découvertes dans les années 1990, sur un *tell* sans doute de petite taille dans la région de Nippur, qui a été très affectée par les pillages, elles se trouvent dans des collections privées. Sur les quelque 300 tablettes publiées à ce jour, en majeure partie par K. Van Lerberghe, 81 tablettes sont datées d'Abi-ešuh : il s'agit avant tout de rations de grain, de farine et de bière pour des travailleurs, mais surtout pour des soldats.

Abi-ešuh se conforma à la coutume : après avoir enterré le roi défunt et observé une période de deuil, il proclama ce qu'on appelle en babylonien une *mīšarum*. Cette mesure de justice consistait notamment à remettre leurs dettes aux débiteurs qui n'arrivaient pas à rembourser leurs créanciers, et à faire grâce de leurs arriérés aux différentes catégories de travailleurs liés au domaine royal. Pour l'avènement d'Abi-ešuh, nous disposons d'informations très précieuses concernant le rituel suivi. Le roi, en levant une torche en or, devenait en quelque sorte l'émule du dieu-Soleil Šamaš, émergeant le matin des ténèbres à l'Orient ; il faisait briller la lumière sur terre après la période de déploration du souverain décédé. La fin du deuil était également marquée par des soins capillaires. Cette *mīšarum* fut commémorée dans le nom de l'an 2. Les archives permettent de voir l'application de certaines des mesures alors prises par le roi. On voit ainsi qu'une femme, emprisonnée à cause des dettes de son père, fut libérée. Les archives d'un certain Gimillum montrent que les créances des dernières années du règne de Samsu-iluna, annulées par Abi-ešuh à son avènement, ne furent effectivement pas remboursées.

Du point de vue événementiel, de lourdes menaces semblent être venues de l'est du royaume de Babylone. Les Kassites formaient le premier ennemi qu'Abi-ešuh dut affronter. À peine leur attaque repoussée, Abi-ešuh dut faire face à un autre adversaire redoutable : les Élamites. Ceux-ci furent arrêtés aux portes de Sippar, mais purent piller Kiš. Le royaume d'Ešnunna, qui avait été vaincu par Samsu-iluna, reprit son indépendance, mais Abi-ešuh s'empara de son roi, nommé Ahušina. En revanche, il ne put vaincre le roi du Pays de la Mer, Ilumma-ili, qui occupait au sud tout l'ancien pays de Sumer. Le roi de Babylone tenta de détourner le cours du Tigre pour priver d'eau son adversaire et alimenter l'Euphrate alors en voie d'assèchement. Il bâtit deux forteresses (*dūrum*) auxquelles il donna son nom. La première, Dur-Abi-ešuh, se trouvait sur le Tigre, juste en amont du barrage, à l'endroit de la prise d'eau du canal Hammurabi-nuhuš-niši ; la seconde forteresse, également nommée Dur-abi-ešuh, fut érigée à l'extrémité de ce canal, là où il rejoignait le cours de l'Euphrate.

Au bout de 28 ans, Abi-ešuh mourut et son fils Ammi-ditana lui succéda. Son règne fut encore plus long, puisqu'il dura 37 ans. Nous avons la chance de connaître la légende du sceau d'Ammi-ditana lorsqu'il était encore prince héritier. On la trouve partiellement imprimée sur une enveloppe de tablette découverte à Harradum ; elle contient une des mesures prises par le nouveau roi dans le cadre de la *mīšarum* qu'il proclama à son avènement et qui fut commémorée dans le nom de l'an 2. L'étude de ses noms d'années, dont les formulations complètes sont presque toutes connues, permet de dresser un portrait du roi, qu'il faut naturellement étudier de manière critique comme l'image que le souverain souhaitait donner de lui-même : c'est avant tout celle d'un roi pieux et d'un bâtisseur.

Le règne d'Ammi-ditana fut marqué par une attaque contre Nippur. Contrairement à ce qu'on a longtemps cru, la ville n'était alors pas désertée. Elle continua manifestement à être habitée, peut-être de façon limitée : du moins le culte se poursuivit-il dans son temple principal, l'Ekur, voué au dieu Enlil. C'est ce que montrent deux tablettes datées de l'an 11 d'Ammi-ditana, où il est question d'une attaque contre la ville ; l'identité de l'ennemi n'est pas indiquée, mais il s'agissait vraisemblablement de troupes du Pays de la Mer. Un aspect du rétablissement de la situation est la promulgation d'une nouvelle *mīšarum* en l'an 20. Mais, surtout, le nom de l'an 37 révèle un élément important du redressement qui s'opéra dans la seconde moitié du règne : Ammi-ditana remporta une victoire sur le roi du Pays de la Mer.

Cours 3 – Le roi et l'administration du royaume

Avec le troisième cours a débuté une description de la vie dans le royaume de Babylone pendant ce qu'on peut appeler le « long XVII^e siècle », de 1711 à 1595, c'est-à-dire en incluant la période où le trône fut occupé par Ammi-šaduqa et Samsu-ditana ; les aspects événementiels de ces deux règnes ont été examinés lors du dernier cours. On a d'abord exposé ce que l'on sait du roi et de son entourage, puis analysé l'administration provinciale, avant de passer à l'étude des structures locales.

Du point de vue institutionnel, le pouvoir dans la Mésopotamie du XVII^e siècle peut être qualifié de monarchie de droit divin : les choses n'ont, sur ce point, pas évolué depuis la période de Hammu-rabi. Le roi tirait sa légitimité d'une double façon. D'abord, de son appartenance dynastique, comme le souligne Abi-ešuh dans une inscription où il se définit comme « descendant de Sumu-la-El, l'héritier princier de Samsu-iluna, semence éternelle de royauté, roi de Babylone, roi de Sumer et Akkad » (RIME 4, p. 405 n^o 1). Abi-ešuh cite le fondateur de la dynastie, puis son père ; la mention de Hammu-rabi dans la suite de l'inscription figure seulement parce que ce roi avait été le premier constructeur du bâtiment dont la restauration est commémorée. Dans une autre inscription, Ammi-šaduqa souligne son droit d'aînesse :

Ammi-šaduqa, le roi puissant, roi de Babylone, qui prie la brillante (= Ištar en tant que Vénus), premier né d'Ammi-ditana, ... (RIME 4, p. 426 n^o 1)

Le second type de légitimation est de nature théologique. Ainsi, dans l'inscription de fondation d'une forteresse qui porte son nom, Ammi-ditana mit-il l'accent sur l'origine divine de son pouvoir :

[... les dieux Anu et Enlil] ont décrété de leur bouche pure que je lève (haut) la tête et qu'aucun chef ne s'élève contre mon règne. Les dieux Šamaš et Marduk, qui aiment mon règne, ont fait en sorte que ma royauté surpasse les quatre rives et m'ont entièrement confié la direction du peuple des « têtes noires ». (RIME 4, p. 413 n^o 2)

La divinisation du roi en Mésopotamie est un phénomène qui est apparu à l'époque d'Akkad ; on peut surtout l'observer pour les souverains de la troisième dynastie d'Ur, puis pour les rois d'Isin et de Larsa, dont les noms sont souvent précédés du déterminatif divin. À Babylone, cette dimension sacrée de la personne du roi est surtout visible dans l'anthroponymie : alors que les noms théophores sont composés avec le nom d'un dieu, les noms basilophores contiennent celui d'un roi. Dans certains cas, il s'agit d'une simple substitution. On connaît ainsi le nom Sin-liddiš, qui signifie « Puisse le dieu Sin être renouvelé » : on trouve sur ce modèle Abi-ešuh-liddiš, qui signifie « Puisse Abi-ešuh être renouvelé ». Dans d'autres cas, le nom est

spécifiquement lié au fait qu'il s'agit d'un roi et non d'un dieu. Les plus nombreux concernent Abi-ešuh : Abi-ešuh-šamaš-niši, « Abi-ešuh est le Soleil du peuple » ; Abi-ešuh-kima-ilim, « Abi-ešuh est comme un dieu » ; et même Abi-ešuh-ili, « Abi-ešuh est mon dieu ». On rencontre aussi Ammi-ditana-iluni, « Ammi-ditana est notre dieu », ou encore Ammi-šaduqa-iluni.

Les données sur la famille royale sont des plus minces. Le nom et l'origine des épouses des quatre rois de la période nous demeurent inconnus. On ne sait rien non plus du rôle des princes auprès de leur père pour cette époque. Le dossier des princesses n'est pas plus nourri : les relations internationales étant beaucoup plus limitées qu'au siècle précédent, nous n'avons aucune attestation de mariage diplomatique. Le seul élément que nous puissions réellement apprécier est la présence de princesses parmi les religieuses-*nadītum* du dieu Šamaš à Sippar.

L'entourage des quatre derniers rois de la première dynastie de Babylone nous est très mal connu ; néanmoins, quelques éléments sont bien intéressants, livrés notamment par les listes de témoins de contrats qui montrent certaines charges transmises de manière plus ou moins héréditaire. Beaucoup de ces hauts personnages portaient un nom en rapport direct avec la personne du roi, même si celui-ci n'est pas nommé comme dans l'onomastique basilophore qu'on a déjà étudiée. C'est le cas de Balassu-lirik, nom qui signifie « Puisse sa vie être longue ! ». D'autres noms citent le roi indirectement, comme sujet du verbe, tel le nom sumérien Tintireš-heku (« Puisse-t-il entrer dans Tintir [= Babylone] ! »). Ce peut être aussi sous forme d'un possessif ou d'un pronom : le nom peut être soit un constat, comme Šalim-tehhušu (« Celui qui est proche de lui se porte bien ») ou Marduk-lamassašu (« Marduk est son protecteur »). Il peut aussi s'agir d'un vœu, comme dans Liṭib-libbašu « Qu'il soit satisfait ! », nom du barbier du roi sous Ammi-ditana.

L'étude de l'administration territoriale a commencé par ce constat : aucun texte ne donne la liste des provinces. C'est donc en fonction des principales villes que nous pouvons en supposer l'existence. On a commencé par la capitale, Babylone. En raison de l'importance des occupations postérieures, les niveaux paléo-babyloniens se trouvent à 12 mètres de profondeur. En 1907, une rupture de digue accidentelle en amont du site, qui détourna l'Euphrate de son cours normal, permit pendant cinq ans à l'équipe de Koldewey de fouiller en profondeur dans le secteur dit du Merkes : cette zone d'habitation a livré des archives privées qui datent de la fin de Samsu-iluna jusqu'au règne de Samsu-ditana. Les rois paléo-babyloniens tardifs ont dû résider dans le palais qu'on sait avoir été bâti par Samsu-iluna mais dont on ignore l'emplacement. Outre la capitale, il existait alors cinq provinces, avec pour chef-lieu Sippar, Kiš, Dilbat, Rapiqum et Yabliya, mais nous n'avons que fort peu de renseignements sur leurs gouverneurs à cette époque.

Les structures locales sont mieux connues. On a souvent considéré le groupe des anciens avec le *rabiānum* à sa tête comme une institution analogue à nos conseils municipaux dirigés par un maire : il s'agit d'un anachronisme. Le « maire » n'était rien d'autre que le plus important des Anciens d'une ville, mais cette fonction ne tournait pas annuellement comme l'avait cru Oppenheim : on a souvent des successions de père en fils. Il n'existait pas de « conseil municipal » avec un nombre fixe de sièges : comme dans bien des sociétés traditionnelles, « les Anciens » étaient les chefs des principales familles locales, dont le nombre pouvait aller jusqu'à plus de vingt. L'étude récente d'A. Seri a omis d'étudier les quartiers (*bābtum*), alors qu'il s'agissait d'une réalité urbaine, mais aussi sociologique, juridique et même institutionnelle essentielle. On a pu montrer que le groupe des Anciens d'une ville

n'était pas autre chose que l'ensemble des chefs de quartiers. On a terminé en décrivant les tâches, fort variées, du maire et des Anciens, telles que la collecte de taxes, la responsabilité de la prison, ou la gestion du patrimoine de la ville.

Cours 4 – L'armée et la vie militaire

Le cours a commencé par décrire la façon dont l'armée était organisée. L'existence d'une hiérarchie à quatre niveaux est désormais confirmée : on rencontre d'abord le « général », *rabi Amurrim* (noté par l'idéogramme UGULA MAR.TU), puis venait le « colonel », *rabi haṭṭim* (noté UGULA GIDRI, autrefois lu « PA.PA »), ensuite le « lieutenant », *laputtûm* (NU.BANDA₃) et enfin le « simple soldat », *rêdûm* (AGA.ÚS). Bien entendu, nos traductions sont purement conventionnelles. Certains textes montrent qu'un corps d'armée comptait environ 350 hommes : 1 général, 3 colonels, de 8 à 14 lieutenants et 315 à 337 soldats. D'autres titres en relation avec l'armée existent, comme celui de *šâpir rêdê* qui semble désigner une sorte de « généralissime ». La place et le rôle de l'*abi šâbim* restent difficiles à déterminer. Quant au *mu'errum*, c'était bien le chef d'une assemblée-*puhrum*, comme l'indique la notation idéogrammatique de ce titre (GAL.UKKIN.NA).

Le *Code* de Hammu-rabi montre que les personnes qui accomplissaient un service-*ilkum* pour le roi avaient droit à ce qu'on appelle une « tenure » (en babylonien, *šibtum*) ; elle pouvait se composer d'une maison, d'un jardin et d'un champ. Les bénéficiaires sont décrits avant tout comme des soldats, mais il est aussi question de marchands ou de religieuses-*nadîtum*. Un certain nombre de procès permettent de voir à quel point l'*ilkum* était devenu héréditaire dans le royaume de Babylone sous les successeurs de Hammu-rabi : on est passé d'un système dans lequel le roi attribuait la jouissance d'une terre en rémunération d'un service rendu à un système dans lequel l'*ilkum* était ressenti comme une charge qui grevait une terre transmise héréditairement. Le *Code* de Hammu-rabi excluait explicitement qu'un individu puisse se faire remplacer. Sous Abi-ešuh, les archives d'Ubarum montrent une distinction entre le « titulaire » (lit. *qaqqad rêdîm*), à savoir Ubarum, et son « remplaçant » (*tahhum*), qui n'était autre que son frère Ili-iqišam. L'existence des remplaçants était officiellement reconnue à l'époque, puisque les autorités accédèrent à la requête du remplaçant d'Ubarum lorsqu'il exigea, comme rétribution de ses services, une part de la tenure de son frère. Des textes administratifs montrent comment étaient gérées les terres attribuées aux soldats. Enfin, quelques dossiers de taille limitée permettent d'avoir des informations sur le statut de certains militaires : on peut faire à leur sujet ce qu'on appelle aujourd'hui de la « micro-histoire ».

L'armée paléo-babylonienne tardive n'était pas seulement faite des soldats réguliers et de leurs supérieurs hiérarchiques : une des caractéristiques de l'époque semble avoir été le recours massif à des mercenaires. Comme souvent dans l'histoire, c'est sûrement un des éléments qui contribuent à expliquer la chute de la première dynastie de Babylone : les Kassites sont moins souvent mentionnés comme ennemis que comme mercenaires, avant qu'une dynastie issue de leur peuple ne prenne le pouvoir.

Les devins jouaient un rôle très important dans la vie militaire : leur présence auprès des troupes s'observe dans des listes de rations, comme à Dur-Abi-ešuh. Des comptes de dépenses de moutons y mentionnent à la fois le nombre de bêtes, le nom du devin, l'objet de la consultation et le nom du responsable du troupeau sur lequel les animaux ont été prélevés. D'autres documents montrent la façon dont les devins prenaient les oracles.

Les forts jouaient un rôle important dans la vie militaire ; c'est ce que montrent notamment les archives récemment publiées qui proviennent de Dur-Abi-ešuh. La vie dans cette place forte peut être reconstituée grâce aux archives du grenier. Elles donnent l'impression qu'il n'y avait qu'un petit noyau stable et que les soldats se relayaient pour tenir la garnison. Les troupes venues de l'extérieur étaient conduites par des dignitaires très importants : « chef des barbiers », « ministre », « ministre de l'économie », ou encore « chef de l'assemblée ». Certaines troupes venaient de Babylonie du Nord (Damrum et Kiš), d'autres étaient constituées de réfugiés originaires des villes du Sud (Isin, Maškan-šapir et même Uruk, Durum et Ur). Certains soldats sont caractérisés par des ethnonymes : Sutéens, Kassites, Gutis, Élamites. Plus étonnante est la mention de troupes venues de Syrie occidentale (Alep et Qatna). On a terminé par un examen critique de la thèse récente de S. Richardson, qui a voulu établir une différence entre les forteresses, relevant du roi, et les villes, relevant des dieux : au cœur de Harradum, que S. Richardson considère comme un fort, le temple du dieu Addu était manifestement le sanctuaire principal de la ville. Les serments étaient prêtés dans cette ville par Šamaš, Addu, Marduk et le roi. Il n'y a donc sur ce point aucune différence entre une soi-disant forteresse et les autres localités.

Au total, l'impression qui domine est celle d'une Babylonie sur le qui-vive et d'une militarisation croissante de la société.

Cours 5 – Une population mélangée

C'est un problème général de l'histoire des civilisations que celui des gens déracinés. Encore faut-il introduire des distinctions entre différents types de brassages de populations. On pourrait retenir trois catégories différentes de personnes déplacées : les *immigrés*, qui viennent d'ailleurs mais de leur plein gré, espérant vivre mieux là où ils arrivent ; les *exilés* ou *réfugiés*, qui ont dû quitter leur pays en raison de problèmes qu'ils y rencontraient ; et enfin les *déportés*, dont le cas se distingue du précédent en ceci qu'ils ont été arrachés à leur pays d'origine par le pouvoir régnant dans leur pays d'accueil. Mais on voit la limite de ces catégories : les esclaves achetés à l'étranger ne sont pas à proprement parler des déportés.

Un groupe sûrement important numériquement dans la Babylonie du XVII^e siècle était constitué par les personnes réfugiées du Sud sumérien ; j'entends par là les habitants du sud de Sumer qui avaient dû quitter leur ville dans les années 10 à 12 de Samsu-iluna, dans des conditions étudiées l'an passé. Certains sont bien documentés, à commencer par les descendants des habitants d'Uruk réfugiés à Kiš. On trouve en effet dans des textes de cette ville datant d'Ammi-ditana, Ammi-šaduqa et Samsu-ditana, des individus voués au culte de divinités typiques du panthéon d'Uruk, à savoir Ištar-d'Uruk (*alias* Urkitum), Nanaya et Kanisurra ; certains portaient des titres caractéristiques comme celui de purificateurs-*iššippum*, et d'autres, une onomastique théophore d'Urkitum, de Nanaya ou d'une autre divinité urukéenne, Ušur-awassu. On trouve enfin des noms comme Uruk-libluṭ, « Puisse la ville d'Uruk (re)vivre ! », ou Eanna-libluṭ, « Puisse le temple de l'Eanna (re)vivre ! », qui témoignent de la nostalgie des exilés pour leur ville d'origine et le temple que leurs ancêtres desservaient.

Les habitants d'Uruk ne furent cependant pas les seuls habitants du Sud à se réfugier en Babylonie du Nord après que les armées de Samsu-iluna se furent retirées de leur région : R. Pientka a ainsi relevé des traces de la présence possible d'anciens habitants de Lagaš à Kiš. On note également la présence d'habitants de Larsa

installés à Babylone, mais aussi à Sippar. On ne peut chiffrer le nombre des personnes ainsi déplacées, mais on voit qu'elles formaient des sortes de communautés en exil, pas encore assimilées au reste de la population, puisqu'elles avaient gardé leurs instances juridictionnelles et leurs lieux de culte. La mention du *kârum* d'Uruk (autrement dit du groupe des marchands de cette ville) dans un texte de Dilbat ou de Kiš daté d'Abi-ešuh a été parfois interprétée comme signifiant que des habitants étaient restés sur place et avaient établi des contacts avec la Babylonie du Nord ; on préfère en conclure que l'organisation des marchands d'Uruk se transporta dans le Nord, gardant son identité. Cette deuxième hypothèse me semble en effet confortée par le cas des « juges de Larsa » attestés à Sippar sous Abi-ešuh.

Ces déplacements de population furent d'ampleur considérable : les traces sous Samsu-iluna en sont relativement peu nombreuses, ce sont davantage les descendants des réfugiés qui sont connus. La question se pose de savoir quelles furent les conséquences à long terme de ce phénomène, notamment du point de vue culturel. La découverte dans une maison de Babylone d'une inscription royale de Warad-Sin relative à la construction de la muraille d'Ur permet d'envisager de façon concrète la transmission de la tradition sumérienne : certains lettrés exilés auraient emporté avec eux des éléments de leur « bibliothèque », permettant ainsi la survie du corpus.

La deuxième partie du cours a été consacrée au clergé de Nippur attesté par les textes de Dur-Abi-ešuh. Les tablettes les plus tardives semblent avoir constitué les archives d'un prêtre-*nêšakkum* nommé Enlil-mansum, fils d'Ur-Sadarnunna. Celui-ci est mentionné dans pas moins de 24 textes, couvrant une période de 23 années (de l'an 5 d'Ammi-šaduqa à l'an 5 de Samsu-ditana) : il est acteur dans des achats d'esclaves ou de bovins, des prêtres, etc. Il est également un des membres de « l'assemblée-*puhrum* de Nippur » qui siégea à Dur-Abi-ešuh en l'an 5 de Samsu-ditana et rendit définitivement à Gimil-Marduk sa prébende (CUSAS 10 17). Le frère d'Enlil-mansum, Enlil-muballiṭ, était lui aussi un prêtre-*nêšakkum* et il siégea à côté de son frère lors de ce procès ; il n'est connu que par deux autres textes. Les listes de témoins des contrats, en particulier ceux qui appartenaient à Enlil-mansum, livrent les noms et titres de nombreux membres du clergé de Nippur en exil. Il est possible de montrer la très grande continuité dans la vie des membres du clergé entre l'époque où leurs prédécesseurs résidaient à Nippur et la période où eux-mêmes ont dû vivre en exil à Dur-Abi-ešuh. Elle s'observe notamment dans l'anthroponymie, dans les titres et dans les pratiques cultuelles, qu'on a examinés en détail. Malgré ces éléments de continuité avec la sumérienne Nippur, on relève aussi quelques influences babyloniennes dans la documentation de Dur-Abi-ešuh. C'est ainsi qu'un prêtre-*pašīšum* de Ninlil est nommé Gimil-Marduk, un nom théophore du dieu protecteur de Babylone ; on relève aussi le nom Ina-Esagil-zeri porté par un prêtre-*nêšakkum* à la fin du règne d'Ammi-šaduqa, cet anthroponyme naophore renvoyant au principal temple de Babylone. On notera enfin que dans la légende de son sceau, un certain Nanna-meša se définit comme « celui qui prie Marduk ». Le principal changement est de nature linguistique et diplomatique. Alors que les textes juridiques de Nippur jusqu'en l'an 30 de Samsu-iluna sont marqués par la fidélité à la rédaction en sumérien, ceux de Dur-Abi-ešuh se caractérisent par l'abandon de cette langue : les tablettes ressemblent aux autres tablettes de l'époque paléo-babylonienne tardive. À cet égard, le procès CUSAS 10 17 offre un mélange fascinant de la tradition juridique propre à Nippur et de modernisme : la fin du texte le décrit avec le terme sumérien de « di-til-la », l'affaire se passe devant l'assemblée-*puhrum* de la ville, en présence du dieu Ninurta, mais le texte est rédigé... en akkadien. Le désir des exilés

venant de Nippur de retourner dans leur ville d'origine apparaît clairement. Il se marque d'abord dans l'onomastique, avec les anthroponymes Nippur-liblu, « Puisse Nippur (re)vivre ! » et son équivalent sumérien Duranki-heti, « Puisse Duranki (re)vivre ! ». La légende d'un sceau dont l'impression figure sur les textes CUSAS 8 16 et 43 est également révélatrice de l'état d'esprit des exilés : « Puisse Nanna-meša, celui qui prie Marduk, voir le renouveau de l'Ekur et de Nippur ! »

La troisième partie du cours s'est intéressée à la population d'origine étrangère. On a rappelé la présence de nombreux mercenaires, en particulier ceux qui sont qualifiés de Kassites. Par ailleurs, des noms hourrites se trouvent dans les documents de Dilbat à la fin de l'époque paléo-babylonienne : l'enquête montre qu'ils étaient portés par les descendants des Turukkéens ou des habitants de Kakmum et Arrapha déportés par Hammu-rabi à la suite de sa campagne de l'an 36 dans les régions à fort peuplement hourrite situées à l'est du Tigre. Un siècle plus tard, leurs descendants vivaient toujours dans la région de Dilbat, mais semblent s'être parfaitement intégrés aux cadres de la société babylonienne. Leur importance numérique reste difficile à estimer, mais ne devait pas être négligeable pour qu'ils aient laissé autant de traces. Quoi qu'il en soit, leur cas est à distinguer soigneusement de celui des esclaves « subaréens » que l'on importait à la même époque de Haute-Mésopotamie. Suite à la réforme introduite par Samsu-iluna, les contrats de vente d'esclaves notaient leur origine. Il pouvait s'agir d'une ville du royaume s'ils étaient « nés à la maison » (*wilid bîtim*) : on en connaît originaires de Babylone, Nippur ou Damrum, ou encore de la région du Suhum. S'ils avaient été achetés à l'étranger, leur ville d'origine était notée : il s'agit parfois de villes bien connues, comme Suse en Élam, ou d'Andarig dont le scribe précise « de Mésopotamie » (*ša mât birîtim*), mais aussi de Hiplat du Subartum ou d'Awil-Ila, ainsi que du pays de Gutium.

Cours 6 – Une région aux marges : le Moyen-Euphrate

Ce cours a été dévolu à une région particulière, située à l'ouest du royaume de Babylone, qui s'étire le long de ce qu'on appelle le Moyen-Euphrate. Elle est actuellement coupée par la frontière syro-irakienne, à Abu Kemal ; elle a énormément souffert ces dernières années, mais avait donné lieu à de nombreuses découvertes intéressantes dans les années 1970-1990. La partie aval de cette zone formait la région du Suhum, avec Yabliya comme chef-lieu. Plus en amont se situait le royaume de Hana, héritier de celui de Mari ; on considère en général que Terqa en était la capitale. La frontière politique, qui s'était alors stabilisée à peu près où elle se trouve aujourd'hui, n'empêchait pas des échanges intenses.

On a donc commencé par réunir ce qu'on sait désormais sur la région du Suhum. Rapiqum (Tell Anbar ?) était installée à proximité de l'endroit où l'Euphrate au II^e millénaire avant notre ère, quittant sa vallée encaissée, se séparait en deux branches ; en raison de son importance stratégique, cette ville portuaire fut longtemps disputée entre les différentes puissances régionales, notamment Ešnunna et Babylone. À 90 km en amont se situait la ville de Hit, qui constituait l'extrémité méridionale de la province du Suhum. On emploie généralement le nom moderne du site qui s'appelait dans l'Antiquité Ida ou Ita, nom qui dérive de celui du bitume (*iṭṭûm*), puisque cette matière première affleure à la surface aux environs de la ville. Celle-ci, bien documentée dans les archives de Mari, n'est plus attestée à l'époque paléo-babylonienne tardive. Cependant, un groupe de textes relatifs à un chef barbare nommé Marduk-našir montre qu'il organisait sous Samsu-ditana des expéditions

commerciales vers un endroit nommé Bit-Kašši (« la Maison des Kassites ») ; or il apparaît par ailleurs comme créancier dans des textes de prêt de bitume. On est conduit à se demander si Bit-Kašši ne se situait pas à proximité des sources de bitume de Hit.

Plus en amont sur l'Euphrate, deux villes du Suhum sont connues par des fouilles, à commencer par Yabliya. Dans le cadre de la construction d'un nouveau barrage sur l'Euphrate à Khan al-Baghdadi, des fouilles préventives furent menées en amont. À Shishin, sur la rive gauche à 50 km en amont de Hit et 35 km en aval de la ville actuelle de Haditha, on a découvert une forteresse installée sur un plateau à 40 m au-dessus du niveau du fleuve ; il s'agit de ce que les textes de Mari appellent Yabliya Al-Kapim (« Yabliya, ville de la falaise »), distincte de la ville de Yabliya proprement dite. Celle-ci est à rechercher sur la rive opposée au tell Jodefiyeh : des prospections y ont révélé une occupation paléo-babylonienne. Encore plus en amont, le site de Khirbet ed-Diniye a fait l'objet de fouilles de sauvetage effectuées à l'occasion de la construction du barrage de Haditha, entre 1981 et 1984 : il s'agissait de l'antique Harradum, une localité située à 90 km en aval de Mari, dont les archives avaient déjà livré le nom. Reconquise sur le royaume de Hana en l'année 26 de Samsu-iluna, Harradum est restée sous le contrôle de Babylone pendant un siècle, jusqu'à sa destruction en l'an 18 d'Ammi-šaduqa. La « maison de Riš-Šamaš » a permis de se livrer à un exercice de micro-histoire : en combinant les données des 44 tablettes qui y furent découvertes avec le texte d'un procès conservé au British Museum, on a pu reconstruire l'arbre généalogique de la famille de commerçants qui habita cette demeure et montrer comment une de ses branches partit s'installer à Babylone.

Que se passait-il au même moment de l'autre côté de la frontière ? On a vu l'an passé qu'au moment de la grande révolte contre Samsu-iluna, dans les années 8 à 10 de son règne, le royaume de Mari ressuscita, toujours sous le nom de « pays de Hana », mais avec une capitale qui pourrait s'être déplacée à Terqa, l'actuel Tell Ashara, à 70 km en amont de Mari. C'est en tout cas cette ville qui nous est connue, par un mélange de textes découverts fortuitement et d'autres issus de fouilles régulières. On a commencé par exposer les problèmes chronologiques qui affectent l'étude de ce royaume voisin de celui de Babylone. Chemin faisant, on a proposé que la lettre adressée à un certain Zimri-Lim, découverte en 2008 à Tell Sakka, dans la banlieue de Damas, et dont l'auteur s'appelle Kaštiliašu, émane du roi de Terqa de ce nom. On a ensuite retracé ce que nous savons de la vie d'un quartier de Terqa au XVII^e siècle, situé autour d'un temple voué à la déesse Ninkarrak. Ce sanctuaire modeste a été fouillé ; dans une fosse, on a découvert plus de 5 000 perles en cornaline, qui devaient à l'origine être enfermées dans un sac en cuir, qui contenait aussi 17 scarabées. Ces objets égyptisants originaires du Levant rendent encore plus vraisemblable le fait que le roi de Terqa Kaštiliaš ait été en relation épistolaire avec un Zimri-Lim habitant un palais à Tell Sakka dans la région de Damas. Les maisons de Terqa situées autour du temple de Ninkarrak ont livré des archives permettant de reconstituer l'histoire de quatre familles, dont celle du chef-barbier Gimil-Ninkarrak.

La 12^e campagne de fouilles en 1989 a permis la découverte dans la pente du tell Ashara (secteur E) de deux jarres contenant une trentaine de tablettes, dont deux datées par Ammi-šaduqa et Samsu-ditana. La séquence des rois locaux pendant un siècle semble donc avoir été : Yadih-abum, puis Kaštiliaš, Šunuhru-Ammu et le fils de celui-ci, Ammi-madar. Terqa aurait alors perdu son indépendance, passant sous la coupe de Babylone pendant quelques années avec Ammi-šaduqa et Samsu-ditana.

Le cours s'est achevé par deux observations d'importance. La première est le maintien au XVII^e siècle de relations à longue distance dans tout le Proche-Orient, même si elles sont moins bien documentées qu'au siècle précédent : on a vu comment les gens de Harradum avaient des liens avec Emar ou Aššur, ceux de Terqa avec la Damascène et le Levant. On constate par ailleurs à quel point la frontière occidentale du royaume de Babylone était poreuse. Ses rois ont plusieurs fois tenté d'annexer le royaume de Hana ou du moins de le contrôler ; les textes de la pratique y témoignent de fait de l'influence culturelle de Babylone.

Cours 7 – La vie juridique

En Mésopotamie, les termes de *kittum* et *mīšarum* étaient deux façons complémentaires de noter la « justice ». Le premier mot, *kittum*, dérive d'une racine KûN qui signifie « être stable » : c'est la justice en tant que garante de l'ordre, par exemple celle qui oblige le débiteur à rembourser son créancier. Le second terme, *mīšarum*, dérive de la racine YŠR qui veut dire « aller droit » : c'est la justice qui redresse les situations insupportables, empêchant les riches d'écraser les pauvres et conduisant les rois à remettre aux plus faibles les arriérés de leurs taxes et de leurs dettes. Dans la Babylonie du XVII^e siècle, la justice se vivait donc selon deux modalités différentes.

Il y avait d'abord ce qu'on peut appeler la justice ordinaire, correspondant à la notion de *kittum*, chargée de régler les conflits qui pouvaient survenir dans la vie courante. Le déroulement des procès peut être étudié grâce aux actes de procédure qui nous sont parvenus, mais aussi grâce à la correspondance. Ces documents montrent que preuve écrite et preuve testimoniale, loin de s'opposer, étaient vues comme complémentaires : lorsque l'écrit se développa, les Mésopotamiens personnifièrent les tablettes en les assimilant à des témoins, considérant qu'elles étaient pourvues d'une bouche puisqu'il était possible de les écouter. Si l'écrit tint, en matière d'administration de la preuve, une place de plus en plus grande au cours de l'époque paléo-babylonienne, c'est avant tout la conséquence d'un phénomène d'accumulation dû à l'écoulement du temps : les archives familiales étaient de plus en plus fournies. Lorsque faisaient défaut à la fois preuve écrite et preuve testimoniale, on avait recours à la procédure du serment probatoire : plusieurs exemples ont été examinés.

Le plus souvent, les textes indiquent que les parties vont trouver « les juges » (*dayyânû*) : la question est de savoir si l'on a affaire à un corps bien délimité et s'il s'agit de professionnels. L'étude prosopographique de M. Tanret de 2019 montre que les juges étaient choisis au sein des grandes familles d'une ville et devaient avoir déjà une expérience de la vie économique et sociale avant de devenir juges – mais à peu près sûrement aucune formation professionnelle spécifique. On n'était pas juge jusqu'à sa mort : les laps de temps attestés tournent autour d'une quinzaine d'années. Plusieurs questions restent en suspens, comme celle de leur mode de désignation : il s'agissait sans doute d'une cooptation, même si les juges se déclaraient serviteurs du roi le plus souvent sur leur(s) sceau(x). Une autre inconnue est celle de leur rétribution. Une statuette offerte par le juge Gimil-Marduk au dieu Šamaš comportait une inscription dont le texte révèle la conception qu'on se faisait alors du rôle d'un juge : il était censé se prononcer selon l'inspiration qui lui venait du dieu de la Justice auquel il s'adressait. Une fois de plus, droit et religion se trouvent intimement mêlés. On a examiné en détail le texte CUSAS 10 17, qui montre comment, au début

du règne de Samsu-ditana, la justice était rendue à Dur-Abi-ešuh, selon la tradition sumérienne propre à la ville de Nippur et qui est connue depuis le III^e millénaire.

À côté de la justice ordinaire dont on a examiné les procédures et les acteurs, il y avait des actes extraordinaires : les édits de *mīšarum* que les rois proclamaient à leur avènement, mais aussi à d'autres moments de leur règne quand le besoin s'en faisait sentir. On a commencé par étudier le texte de ces édits qui nous est parvenu sous forme de plusieurs manuscrits qui se complètent : le plus ancien date d'Ammitana, le second d'Ammi-šaduqa. Ils comprennent à la fois des mesures internes à l'administration du domaine royal (notamment la remise d'arriérés) et d'autres par lesquelles le roi intervenait dans les relations entre ses sujets (notamment la remise de dettes entre particuliers). L'étude par Kraus du rythme des *mīšarum* a été reprise et complétée : on voit que 9 édits furent promulgués en 116 ans, soit un intervalle moyen d'un peu plus de 12 ans entre deux *mīšarum*, ce qui correspond à peu près à ce qui est attesté pour les règnes de Hammu-rabi et Samsu-iluna.

En apparence, le XVII^e siècle n'a pas été aussi marquant, en ce qui concerne la justice royale, que le siècle précédent : aucun roi n'érigea de stèle analogue au *Code* de Hammu-rabi. Ce monument est resté tel quel – mais il faisait alors l'objet de copies. On ne connaît pas non plus de nouveau rescrit semblable à celui de Samsu-iluna relatif aux religieuses-*nadītum* étudié l'an passé : mais plusieurs des copies que nous avons de ce texte ont été retrouvées dans la maison où vécut Ur-Utu jusqu'en l'an 18 d'Ammi-šaduqa, signe que ce rescrit faisait toujours jurisprudence. À défaut de stèle analogue au *Code*, la confection de statues royales pourvues d'un sceptre de justice fut commémorée dans le nom des années 28 d'Abi-ešuh et 27 de Samsu-ditana. Tout cela montre bien que le souci de la justice était sûrement aussi important chez les rois de l'époque paléo-babylonienne tardive que chez leurs prédécesseurs.

Cours 8 – Une économie fragile

Noms d'années et inscriptions royales ne donnent pas l'impression que le royaume de Babylone était, pendant le long XVII^e siècle, dans une phase de déclin économique : on voit les rois se lancer dans de grands travaux, comme l'édification de résidences secondaires ou de forts, le creusement de canaux, etc. Le nombre des statues et autres objets offerts aux divinités dans les temples ne semble pas non plus avoir diminué. Tout cela suppose d'importantes ressources humaines et matérielles. De même, nous avons pu voir que la fréquence des *mīšarum* n'avait pas augmenté par rapport à la période précédente, ce qui aurait pu signaler la réponse des rois à des difficultés économiques accrues. Pourquoi donc avoir intitulé cette séance « Une économie fragile » ? La perte du Sud, survenue en deux phases pendant le règne de Samsu-iluna, a forcément entraîné une diminution des ressources de l'ensemble du royaume. Même si on ignore toujours le pourcentage des habitants des villes du Sud sumérien qui se réfugièrent dans le Nord, il est certain qu'il fut important : cet afflux soudain de population ne peut avoir manqué de poser des problèmes.

On a commencé par examiner les marchands et leur organisation dans des groupes appelés *kārum* : ce terme signifie littéralement « le quai » et son usage pour désigner les « guildes » de commerçants des villes babyloniennes s'explique par le fait que le trafic se faisait avant tout par voie fluviale. Chaque ville d'une certaine importance disposait d'un *kārum*, avec à sa tête un « chef des marchands » (UGULA DAM. GĀR). Une fois de plus, faute de texte réglementaire ou descriptif, il nous faut tirer d'une masse de documents des informations qui permettent peu à peu de voir

comment le système fonctionnait. Contrairement à ce que le « Sippar project » de Chicago avait annoncé, la fonction de « chef des marchands » n'était ni annuelle ni tirée au sort : de véritables dynasties ont existé. Quelques portraits de marchands ont été dressés, comme celui de Kuru ou de Marduk-mušallim d'après leurs archives découvertes à Babylone.

Sans que cela ait rien de spécifique, les denrées de base produites en Mésopotamie à cette époque étaient les céréales, avec lesquelles on produisait du pain et de la bière, l'huile, qui servait avant tout aux soins corporels, et la laine, avec laquelle on tissait des vêtements : cela nous a conduit à nous intéresser à la culture de l'orge et du sésame, ainsi qu'à l'élevage des ovins. Les données disponibles concernent davantage le domaine royal que les simples particuliers, tout simplement parce que la gestion des petites exploitations n'avait pas recours à l'écrit.

Le cours s'est achevé par une étude du marché et de la conjoncture. On a mis en relief les traces de la précarité de l'économie. Plus d'une fois, les sources permettent de voir à quel point la période de la soudure était délicate : les semaines, voire les mois qui précédaient la prochaine récolte de céréales étaient vraiment cruciaux. Une des caractéristiques de l'époque paléo-babylonienne tardive est l'abondance des prêts à rembourser sous forme de travail à la moisson : elle est l'indice d'un manque chronique de main-d'œuvre.

On voit donc comment l'économie reposait avant tout sur l'agriculture, dont le rendement était inégal d'une année sur l'autre. Les troubles militaires de la période ont sûrement ajouté aux difficultés, entravant parfois la circulation des denrées et obligeant aussi à rentrer les troupeaux à l'abri des murailles des villes. Il reste que les indications que nous possédons sont très éparses et que nous sommes encore loin du moment où on pourra écrire une véritable histoire économique : le rassemblement des données et leur exploitation en séries est un préalable qui exige beaucoup de temps et d'efforts, mais c'est ainsi que l'on pourra progresser, plus que par l'application de modèles théoriques importés mécaniquement d'autres domaines et plaqués sur des données éparses.

Cours 9 – Hommes et femmes au service des dieux

Les dieux résidaient dans leurs temples sous forme de statues : c'était au personnel cultuel masculin qu'il revenait d'en prendre soin, comme on l'a vu dans un premier temps. On a ensuite examiné les différents types de femmes consacrées aux divinités. Enfin, souhaitant que les divinités les guident dans leurs décisions, les Babyloniens pouvaient les interroger par le biais des devins, auxquels a été consacrée la troisième partie de ce cours.

Chaque ville de Babylonie avait un lien particulier avec une divinité et avec sa demeure, désignée par un nom cérémoniel en sumérien. À Babylone, c'était Marduk dans l'Esagil ; à Kuta, il s'agissait d'Erra dans l'Emeslam ; à Dilbat, Uraš résidait dans l'E-ibbi-Anum. Dans chaque ville, il existait des temples voués à d'autres divinités : ainsi, à Babylone, en plus de l'Esagil, demeure du dieu Marduk, trouve-t-on l'Enamtila d'Enlil, l'Ekišnugal de Nanna, l'Enamhe d'Addu, etc. Enfin, dans un temple, le culte n'était pas rendu à une seule divinité, mais aussi aux dieux et déesses formant sa famille et son entourage : ainsi dans l'Esagil des offrandes étaient-elles faites non seulement à Marduk, mais aussi à son épouse Zarpanitum, à leur fils Nabu, etc.

Pour l'époque paléo-babylonienne tardive, c'est avant tout grâce aux listes de témoins des documents juridiques qu'on arrive à reconstituer plus ou moins complètement le personnel cultuel des sanctuaires les plus importants. Les responsables des temples portaient le titre de *šangûm* ; ceux de l'Ebabbar à Sippar-Yahrurum sont particulièrement bien connus. Une des principales responsabilités des *šangûms* était de veiller au calendrier liturgique : les fêtes cycliques devaient être célébrées au moment approprié. Des tâches particulières étaient remplies par différentes catégories de titulaires, comme des lamentateurs-*kalûm* : chargés de préserver ou rétablir l'ordre du monde en garantissant la bienveillance des divinités envers les humains, ils psalmodiaient différents types de compositions, accompagnés par des instruments de musique. Ils étaient regroupés sous l'autorité d'un chef (*galamah* = *kalamahhûm*). La fouille d'une maison à Sippar-Amnanum (Tell ed-Dēr) a révélé en 1975 les archives d'une famille de *kalamahhûm* voués à la déesse Annunitum, comptant pas moins de 2 000 textes, dont quelque 350 ont été publiés par l'équipe de Gand. On trouve aussi de nombreux purificateurs. Une des nouveautés de l'époque paléo-babylonienne tardive est la multiplication du titre de *êrib bîtim* : étymologiquement, l'expression composée signifie « entrant du temple », ce qui pose le problème de l'accès à l'intérieur des sanctuaires. On connaît une stricte réglementation au I^{er} millénaire, mais il devait également y avoir auparavant des zones inaccessibles au commun des mortels : les portiers étaient là notamment pour exercer ce type de contrôle. Ils faisaient partie du « personnel auxiliaire », chargé de toute une série de fonctions qui à nos yeux n'ont rien de spécifiquement religieux, mais qui étaient accomplies par des personnes exclusivement rattachées à des temples et doivent donc être prises en compte : cuisiniers et brasseurs qui préparaient les plats et les boissons alcoolisées servis aux divinités, ou encore personnes chargées du nettoyage (*kisalluhhum*). Certaines activités religieuses ne se limitaient pas à l'enceinte des temples : c'est ainsi que les lamentateurs-*kalûm* étaient chargés des rites d'enterrement.

On peut désigner comme « prêtresses » des femmes qui jouaient un rôle particulier dans le culte : nombreuses au III^e millénaire, elles semblent avoir disparu dans le courant du XVIII^e siècle. Il n'existait plus au siècle suivant que des femmes consacrées, qu'on peut qualifier de « religieuses » : leur rôle consistait avant tout à intercéder pour leur famille. Les plus connues sont les *nadîtum* vouées au dieu Šamaš vivant à Sippar-Yahrurum ; leurs maisons étaient regroupées au sein d'une sorte de béguinage (le *gagûm*), qui existait encore à cette époque malgré ce que R. Harris avait indiqué. Les religieuses-*nadîtum* de Marduk, étudiées par L. Barberon, avaient un statut différent, puisqu'elles pouvaient se marier ; les fouilles de Babylone ont retrouvé dans le quartier du Merkes de nombreux documents les concernant, mais on en repère aussi d'autres qui vivaient en dehors de la capitale. À Kiš, des *nadîtum* étaient vouées au dieu Zababa, mais les femmes les mieux documentées sont les *ugbabtum* (NIN. DINGIR) et surtout les *kezertum* (SUHUR.LÁ), regroupées dans des organisations ayant des hommes à leur tête. Le statut des *kezertum* a été l'objet de nombreuses discussions, N. Ziegler ayant montré qu'elles étaient avant tout des musiciennes. Elles ont été comparées par N. Yoffee aux *dēvadasī* indiennes, car ces femmes consacrées auraient également eu des activités sexuelles.

Le devin-*bârûm* posait aux dieux Šamaš et Addu les questions de ses clients lors d'un rituel particulier consistant à sacrifier un animal ; dans les entrailles de celui-ci, le devin « lisait » la réponse divine, favorable ou non, qu'il transmettait à son client. Ce rôle d'intermédiaire entre les dieux et les hommes fait du devin un prêtre au sens

que je retiens pour ce terme. Il existait entre eux une hiérarchie. En bas de l'échelle, on trouve les « apprentis », identifiés comme tels dans le colophon de certains manuscrits qu'ils avaient copiés ; au sommet se tenait le « chef des devins », titre attesté pour la première fois à l'époque paléo-babylonienne tardive. Mais les devins n'appartenaient pas au personnel des temples : ils étaient au service des individus qui les rétribuaient au moment de la consultation. L'étude des rapports écrits faits par les devins permettent de connaître la sociologie de leurs clients : sur les 24 rapports datés d'Ammi-šaduqa et Samsu-ditana, on relève des marchands, et même un chef des marchands, ainsi qu'un *šangûm*, responsable du temple de Gula à Sippar. À côté des spécialistes de l'haruspicine, d'autres catégories de devins existaient, qui pratiquaient des disciplines moins « nobles » comme la libanomancie (divination par l'examen de fumée), la lécanomancie (examen de gouttes d'huile sur une surface d'eau) ou l'aleuromancie (examen de farine). L'oniromancie était pratiquée par des devins-*šâ'ilum* ; alors qu'aucune femme n'est connue comme devin-*bârûm*, on connaît des femmes-*šâ'ilum* (*šâ'iltum*), qui semblent avoir été consultées parallèlement à des devins.

Cours 10 – Le développement de la littérature akkadienne

Alors qu'on présente souvent la fin de la première dynastie de Babylone comme une phase de déclin, en considérant avant tout la diminution de sa puissance politique et la fragilité de sa vie économique, force est de constater qu'il n'en est rien du point de vue de la littérature entendue au sens large, même si cet aspect des choses n'a pas toujours été présenté comme il devrait l'être : on met en général l'accent sur le déclin de la littérature sumérienne, mais on ne souligne pas suffisamment l'extraordinaire développement de la littérature en langue akkadienne, autrement dit en babylonien.

On a commencé par examiner l'apprentissage de l'écriture et le travail des scribes « ordinaires ». La fouille de la maison d'Ur-Utu à Tell ed-Dēr a permis la découverte d'une sorte de bassin où l'on a retrouvé des tablettes scolaires qui ont été publiées par M. Tanret. Celui-ci a proposé qu'on ait retrouvé là les vestiges de la formation que reçut Ur-Utu en personne. Selon les observations des fouilleurs, le bassin a cessé d'être utilisé lors de la dernière réfection du sol de la cour, alors qu'Ur-Utu était chef-lamentateur depuis 14 ans. Comment expliquer que des exercices datant de son enfance aient pu y être conservés ? Ce n'est guère vraisemblable. Il paraît plus logique qu'il s'agisse d'exercices qui ont été faits juste avant les travaux de réfection de la cour. M. Tanret avait conclu qu'Ur-Utu n'avait maîtrisé que les rudiments du cunéiforme : en réalité, il aurait été capable de former lui-même des élèves. Les archives de la maison d'Ur-Utu ont eu un autre avantage : elles ont permis de mieux comprendre le travail des scribes dans ses aspects les plus concrets. Car c'est le paradoxe de la situation : les scribes professionnels restent très mal connus. En 2004, M. Tanret a publié une étude très approfondie sur un scribe nommé Šumum-liši, déjà attesté par 23 textes et pour lequel les archives d'Ur-Utu ont livré 151 références supplémentaires. Au total, 174 textes le documentent pendant 18 ans, de l'an 33 d'Ammi-ditana à l'an 18 d'Ammi-šaduqa : c'est un cas record pour toute l'époque paléo-babylonienne. Šumum-liši a beaucoup travaillé pour Inanna-mansum et son fils Ur-Utu, mais sans exclusivité. Et inversement : les deux *kalamahhûm* avaient recours préférentiellement à ses services, mais quand il n'était pas disponible, ils s'adressaient à d'autres scribes pour écrire les contrats dont ils avaient besoin.

Le déclin du sumérien dans les textes écrits au XVII^e siècle constitue un changement majeur du point de vue culturel. Cela ne veut pas dire que le sumérien disparut : il se maintint en effet dans les textes commémoratifs, notamment les noms d'années étudiés par R. Pientka. Il garda également une place importante dans la formation des scribes, comme le montre le cas d'Ipiq-Aya, récemment étudié par F. van Koppen. Néanmoins, on constate que l'emploi des idéogrammes dans les documents paléo-babyloniens tardifs devint de plus en plus déviant : les scribes ne comprenaient plus les marques casuelles du sumérien, et décalquaient la construction sur celle de l'akkadien. Ce recul du sumérien au profit de l'akkadien s'observe pour des genres de textes différents : on l'a vu pour les procès de Dur-Abi-ešuh. On le constate également avec les hymnes royaux. Au XVII^e siècle, on connaît deux textes de ce genre. Le premier est un hymne à Marduk avec intercession pour Abi-ešuh, rédigé en sumérien. Le second, un hymne à la déesse Ištar avec intercession pour Ammi-ditana, fils et successeur d'Abi-ešuh, est en revanche écrit en akkadien : une telle différence est très significative.

La littérature akkadienne connut au XVII^e siècle une période de développement remarquable qui contraste avec le déclin de la littérature sumérienne. L'évolution se voit d'abord en ce qui concerne les recueils techniques : on constate à cette époque la constitution de véritables recueils de présages, qui aboutirent aux grandes séries du premier millénaire. De cette période datent également des hymnes comme celui voué à la déesse Ištar (AO 6035), ou le psaume pénitentiel publié par Nougayrol sous le titre « Une version ancienne du "Juste souffrant" » et qu'il estimait de la même main que l'hymne à Ištar avec intercession pour Ammi-ditana. Mais surtout, le développement de la poésie narrative aboutit à ce chef-d'œuvre qu'est le poème du Déluge, que nous appelons du nom de son héros, *Atram-hasis*, le « Très-Sage », une sorte de Noé babylonien, auquel on a consacré un long développement.

La prise en compte du contexte historique permet un enracinement concret de l'étude des textes littéraires qui est à mes yeux encore trop rarement pratiquée. Il est vrai que la grande majorité des manuscrits n'a pas de contexte archéologique connu, mais les avancées de nos connaissances permettent de proposer des hypothèses de plus en plus assurées : il est désormais possible, non seulement de chercher, mais de trouver des traces du rôle qu'ont joué les réfugiés du Sud en Babylonie du Nord dans la transmission de leurs traditions, même si pour cela ils ont dû abandonner presque complètement la langue sumérienne.

Cours 11 – La fin de la première dynastie de Babylone

La dernière séance a repris le fil de l'histoire politico-militaire là où on s'était arrêté à la fin du deuxième cours, en étudiant les règnes des deux derniers rois de la première dynastie de Babylone : Ammi-šaduqa, puis Samsu-ditana. Dans un deuxième temps, on a analysé l'événement qui clôt la séquence, à savoir la chute de Babylone en 1595.

Les règnes des deux derniers souverains de la première dynastie couvrent un demi-siècle : selon le témoignage des listes royales, le trône fut d'abord occupé par Ammi-šaduqa pendant 21 ans, de 1646 à 1626, puis par Samsu-ditana pendant 31 ans, de 1625 à 1595. Ni les noms d'années d'Ammi-šaduqa, ni son unique inscription commémorative ne révèlent que son règne fut tout sauf tranquille : ce sont les documents d'archives ainsi que les données archéologiques qui le montrent. Un dossier de lettres qu'Ammi-šaduqa adressa aux autorités de Sippar dans le

courant de sa quinzième année indique à quel point la situation aux alentours de Sippar-Yahrurum était dangereuse en 1632 : la ville était alors menacée par des Kassites appartenant aux Samharu et aux Bimatu. En l'an 18, le site de Sippar-Amnanum fut détruit et abandonné, de même que celui de Harradum.

L'étude du règne de Samsu-ditana est manifestement obérée par le fait que nous savons qu'il a mal fini : mais nous devons l'étudier pour lui-même, sans visée téléologique. On a commencé par réfuter la proposition de S. Richardson, qui faisait de Samsu-ditana un chef rebelle : il était en réalité le fils d'Ammi-šaduqa et n'avons aucune raison d'imaginer qu'il n'ait pas accédé au trône selon les règles habituelles de succession. Nous ne possédons aucune inscription de Samsu-ditana et nous ne disposons que des versions abrégées de ses noms d'années. Heureusement, les archives sont assez abondantes : on y relève des signes de graves difficultés économiques, mais elles ne montrent pas d'éléments annonciateurs d'une chute immédiate. Le raccord des fragments de lettre AbB 6 24+186 a permis à F. van Koppen de montrer qu'en l'an 19 de Samsu-ditana, le royaume d'Alep n'avait pas encore été conquis par le roi hittite Mursili I^{er} : des échanges d'ambassadeurs et de présents entre Alep et Babylone avaient encore lieu. À ce moment-là, Agum était un chef kassite installé quelque part sur le Moyen-Euphrate, qui reconnaissait encore la suprématie du roi de Babylone.

La seconde partie du cours a été consacrée à la chute de Babylone. Puisqu'on ne trouve que peu d'indices dans les textes du royaume contemporains de l'événement, il faut chercher à l'extérieur, mais aussi dans des textes plus tardifs qui s'en font l'écho, avant de revenir à l'interprétation des données de l'époque : le dossier s'est beaucoup enrichi ces dernières années, notamment grâce à un *kudurru* publié en 2014 par S. Paulus et à l'Épopée du roi du Pays de la Mer, Gulkišar, éditée par E. Zomer. Le raid hittite auquel on a très longtemps attribué la chute de Babylone n'est toujours connu que par une chronique tardive : il n'y a cependant pas de raison de nier son existence. On peut penser que Samsu-ditana avait envoyé des troupes aider le roi d'Alep attaqué par les Hittites. Après avoir conquis Alep, Mursili aurait poursuivi ces troupes dans leur retraite et serait ainsi allé jusqu'à Babylone ; Samsu-ditana aurait trouvé la mort dans les combats. Tout ceci n'est encore qu'hypothèses à vérifier.

Quoi qu'il en soit, il est clair que les Hittites n'ont fait que donner le coup de grâce à un royaume de Babylone qui avait notamment dû faire face aux attaques venues du Sud, avec le roi du Pays de la Mer Gulkišar. Sans doute y eut-il également des causes internes à cet effondrement : mais on ne doit pas, comme ce fut longtemps le cas sous l'effet d'une certaine mode historiographique, refuser de prendre en compte des interventions extérieures comme ayant largement contribué à la chute de la première dynastie de Babylone.

Le parallèle avec la chute d'Ur en 2000 me paraît très fort : Ibbi-Sin était alors tombé sous le coup des Élamites, qui s'étaient emparés de la statue du dieu Nanna. De la même manière, il semble que ce soient les Hittites les responsables de la chute de Samsu-ditana et de l'exil de la statue de Marduk. Mais les Hittites ne restèrent pas davantage que les Élamites. En 2000, le pouvoir politique était passé aux Amorrites, déjà présents dans le pays de Sumer ; en 1600, les Kassites semblent avoir joui d'une opportunité semblable. En effet, le trône de Babylone ne resta pas longtemps vacant : il fut occupé par Agum, un roi d'origine kassite dont les ancêtres avaient depuis longtemps séjourné en terres babyloniennes. On voit donc qu'il n'y eut pas vers 1600 d'invasion kassite : c'est un chef kassite qui profita de la vacance du trône de Babylone pour s'y installer.

COLLOQUE – NOUVELLES RECHERCHES SUR LA VILLE D'UR

Les mesures sanitaires prises en raison de la pandémie ont conduit à repousser le colloque prévu les 18 et 19 juin sur le thème « Nouvelles recherches sur la ville d'Ur », organisé dans le cadre du projet ANR « EcritUr », en lien avec les fouilles dirigées par E. Stone ; il devrait avoir lieu les 3 et 4 décembre 2020.

COURS À L'EXTÉRIEUR

Les cours qui avaient été prévus à l'université de Prétoria et à l'université de Chicago n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la pandémie.

RECHERCHE

Mon équipe de chaire, constituée par A. Jacquet (chercheur permanent) et F. Nebiolo (ATER), a été renforcée comme l'an passé par les chercheurs du projet ANR « EcritUr », financé pour 36 mois par l'ANR depuis le 1^{er} octobre 2017 : B. Fiette, M. Béranger, V. Chalendar et N. Ait Said-Ghanem. Les recherches s'appuyant sur les textes d'archives découverts à Tell al-Muqayyar (environ 1 500 tablettes cunéiformes publiées à ce jour), on a poursuivi leur édition électronique sur le site www.archibab.fr : la plupart des textes ne sont en effet connus que sous forme de copies autographes, accompagnées au mieux par un catalogue et des index. Un très gros travail de remembrement des archives a pu être accompli, grâce notamment à la documentation des fouilles de Woolley, désormais mise en ligne sur le site Ur-Online ; des notes « En marge d'EcritUr » ont régulièrement donné dans le périodique *NABU* des informations sur certaines découvertes particulièrement intéressantes.

La période de confinement de deux mois (mi-mars à mi-mai 2020) n'a pas empêché les membres du projet de se retrouver virtuellement une fois par semaine, en général le vendredi après-midi. Nous avons pu apprécier la possibilité de continuer à travailler sur notre base de données avec des connections VPN fournies par la DSI et grâce à la bibliothèque numérique que nous avons eu la prudence de constituer. Cette période de confinement a été en grande partie consacrée à l'élaboration d'un site de visite virtuelle de la ville d'Ur à l'époque paléo-babylonienne, nommé « VisitUr ». Il ne s'agit pas de reconstitutions 3D selon la mode actuelle ; nous n'en avons ni les moyens ni le désir. Nous souhaitons donner accès d'une manière nouvelle aux informations disponibles pour les différents quartiers et bâtiments fouillés, grâce à un plan interactif mêlant vidéos, photos, textes et liens vers d'autres sites. De façon plus classique, la préparation d'un gros ouvrage collectif (*ARCHIBAB 4. Nouvelles recherches sur les archives d'Ur d'époque paléo-babylonienne*) s'est également poursuivie.

À l'automne 2019, j'ai participé à la reprise des fouilles de Larsa (Tell Senkereh) par une équipe dirigée par R. Vallet (UMR 7140 « Arscan ») : un retour aux sources, si l'on peut dire, puisque c'est à Larsa de septembre à décembre 1974 que j'avais fait mes premières armes sur un chantier archéologique au Proche-Orient, site dont j'ai été épigraphiste pour les campagnes 1985, 1987 et 1989. Depuis trente ans, les travaux, comme sur la plupart des sites du sud de l'Irak, avaient été interrompus. L'étendue de ce *tell* gigantesque fait que les dégâts dus aux fouilles clandestines récentes n'empêchent pas le travail de reprendre de manière fructueuse, comme on

en a fait l'agréable expérience. Il est vrai qu'il est désormais possible d'avoir recours à des technologies impensables il y a trois décennies (prospection géophysique, survol par drone, etc.).

Je continue également à travailler à la publication et à l'exploitation des archives royales de Mari dans le cadre de l'équipe « Mondes mésopotamiens » de l'UMR 7192 : comme codirecteur de la série *Florilegium Marianum*, j'ai notamment relu le manuscrit de L. Marti consacré aux textes d'administration de la viande dans le palais de Mari. J'ai également intégré à la base ARCHIBAB les nombreux textes de Mari récemment publiés, m'étant notamment chargé des quelque 200 nouvelles lettres publiées par J.-M. Durand dans ARM 33 en juin 2019 (métadonnées, mise aux normes de la transcription, lemmatisation) ; les photos ont été montées et intégrées par F. Nebiolo.

J'ai participé le 8 décembre 2019 à la soutenance de l'Habilitation à diriger des recherches de M. Lionel Marti, dont j'étais le « garant » auprès de l'ED de l'EPHE ; le jury, présidé par M^{me} N. Ziegler (CNRS), comportait également M^{me} A. Otto (LMU Munich) et MM. G. Chambon (EHESS) et M. Guichard (EPHE).

PUBLICATIONS

PUBLICATIONS DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2019-2020

CHARPIN D., « Mari », in C. HELMER, S.L. MCKENZIE et T. RÔMER (dir.), *Encyclopedia of the Bible and Its Reception*, vol. 17, Berlin/Boston, De Gruyter, 2019, p. 896-899.

CHARPIN D., « Priests of Ur in the Old Babylonian period: A reappraisal in light of the 2017 discoveries at Ur/Tell Muqayyar », *Journal of Ancient Near Eastern Religions*, vol. 19, 2019, p. 18-34.

CHARPIN D., « Quelques aspects méconnus du statut et du rôle des quartiers-*bâtum* dans les villes paléo-babyloniennes », in S. VALENTINI et G. GUARDUCCI (dir.), *Between Syria and the Highlands. Studies in Honor of Giorgio Buccellati & Marilyn Kelly-Buccellati*, Rome, Arbor Sapientiae Editore, coll. « SANEM », vol. 3, 2019, p. 100-112.

CHARPIN D., « Les archives royales de Mari, 85 ans de recherche », *Claroscuro. Revista del Centro de Estudios sobre Diversidad Cultural*, vol. 18, n° 2, 2019, p. 1-46 [hal-03022497].

CHARPIN D., « L'élection du P. Scheil au Collège de France en 1905 », in A. AZZONI et al. (dir.), *From Mari to Jerusalem and Back: Assyriological and Biblical Studies in Honor of Jack Murad Sasson*, University Park, Eisenbrauns, 2020, p. 26-68 [hal-03627001].

CHARPIN D., « Un clergé en exil : le transfert des dieux de Nippur à Dur-Abi-ešuh », in U. GABBAY et J.-J. PÉRENNÈS (dir.), *Des polythéismes aux monothéismes. Mélanges d'Assyriologie offerts à Marcel Sigrist*, Louvain/Paris/Bristol, Peeters, coll. « Études Bibliques. Nouvelle Série », n° 82, 2020, p. 149-187.

CHARPIN D., « Philippe Jolivald, traducteur des *Epigrammata* du P. Scheil », in U. GABBAY et J.-J. PÉRENNÈS (dir.), *Des polythéismes aux monothéismes. Mélanges d'Assyriologie offerts à Marcel Sigrist*, Louvain/Paris/Bristol, Peeters, coll. « Études Bibliques. Nouvelle Série », n° 82, 2020, p. 306-307.

CHARPIN D., « En marge d'ÉcritUr, 4 : Rim-Sin II, roi d'Ur ? », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2019/1, note brève n° 19, p. 30-31.

CHARPIN D., « En marge d'ÉcritUr, 5 : une tablette divinatoire au n° 7 Quiet Street », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2019/1, note brève n° 20, p. 31-32.

CHARPIN D., « En marge d'ÉcritUr, 7 : à la recherche d'une tablette perdue », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2019/4, note brève n° 98, p. 174-176.

CHARPIN D., « En marge d'ÉcritUr, 8 : l'incantation de Ningirim U.30503 », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2020/1, note brève n° 6, p. 9-10.

BÉRANGER M. et CHARPIN D., « En marge d'ÉcritUr, 11 : un sceau d'un prêtre ŠITA ÈŠ, serviteur de Nimintabba », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2020/2, note brève n° 54, p. 118-120.

CHARPIN D., « En marge d'ÉcritUr, 12 : une femme propriétaire d'une prébende », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2020/2, note brève n° 55, p. 120-121.

CHARPIN D., « En marge d'ÉcritUr, 13 : le sceau de la prêtresse-en Enanatuma », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2020/2, note brève n° 56, p. 121-122.

CHARPIN D., « En marge d'ÉcritUr, 14 : les Gipar d'Ur et d'Uruk et le palais de Mari : architecture et lexicographie », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2020/2, note brève n° 57, p. 122-123.

CHARPIN D., « En marge d'ÉcritUr, 17 : offrandes à une statue de Sin-iddinam dans la grande cour (kisal-mah) du temple de Nanna », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2020/2, note brève n° 60, p. 126-127.

CHARPIN D., compte rendu de A. GODDEERIS, *The Old Babylonian Legal and Administrative Texts in the Hilprecht Collection Jena. With a contribution by Ursula Seidl* (Wiesbaden, Harrassowitz, coll. « TMH », vol. 10, 2016), *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, vol. 82, n° 1, 2019, p. 159-160.

CHARPIN D., compte rendu de R. TARASEWICZ, *The Neo-Babylonian Records from Ur from the Hall Collection of the British Museum* (Munster, Zaphon, coll. « Dubsar », vol. 7, 2018), *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 113, 2019, p. 189-190.

CHARPIN D., compte rendu de C. WILCKE (dir.), *Keilschrifttexte aus Isin - Išān Bahrīyāt. Ergebnisse der Ausgrabungen der Deutschen Forschungsgemeinschaft unter der Schirmherrschaft der Bayerischen Akademie der Wissenschaften* (Munich, Bayerische Akademie der Wissenschaften, coll. « Abhandlungen. Neue Folge », vol. 143, 2018), *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 113, 2019, p. 190-191.

PUBLICATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE CHAIRE

BÉRANGER M., « Dur-Abi-ešuh and the aftermath of the attack on Nippur: New evidence from three unpublished letters », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 113, 2019, p. 99-122, <https://doi.org/10.3917/assy.113.0099>.

BÉRANGER M., « En marge d'ÉcritUr, 9 : la liste des noms d'années de Sumu-El découverte au No. 1 Broad Street », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2020/2, note brève n° 52, p. 115-117.

BÉRANGER M., « En marge d'ÉcritUr, 10 : l'imbroglia des No. 1, No. 3 et No. 5 Store Street », *Nouvelles assyriologiques brèves et utilitaires (NABU)*, vol. 2020/2, note brève n° 53, p. 117-118.

BÉRANGER M., « Glimpses of the Old Babylonian syllabary. Followed by some considerations on regional variations and training in letter-writing », in S. FISCHER et J. KLINGER (dir.), *Keilschriftliche Syllabare. Zur Methodik ihrer Erstellung*, Gladbeck, PeWe Verlag, coll. « Berliner Beiträge zum Vorderen Orient », vol. 28, 2019, p. 17-38, [10.3917/berlin-beitrag-zum-vorderen-orient-band-28.html](https://doi.org/10.3917/berlin-beitrag-zum-vorderen-orient-band-28.html).

FIETTE B., « Nouveaux documents sur la gestion de la terre dans la région de Larsa », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 113, 2019, p. 89-98, <https://doi.org/10.3917/assy.113.0089>.

JACQUET A., « The *hubullum*-debt in the Old Babylonian period and its trace in the loan contract documentation », in S. DÉMARE-LAFONT (dir.), *Debt in Ancient Mediterranean Societies: A Documentary Approach. Legal Documents in Ancient Societies VII*, Paris, August 27-29 2015, Genève/Paris, coll. « HEO », vol. 56, 2019, p. 25-59.

JACQUET A., « New etiquettes from Lagaba concerning beer and by-products, and the placement of the year MÙ GIBIL » (avec D. Lacambre), *Nouvelles assyriologiques brèves et utiles* (NABU), vol. 2020/1, note brève n° 11, p. 23-27.

